



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4^e séance du mardi 3 octobre 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le l'interpellation urgente de Mme Feryel Kilani et consorts « Mais où est donc bien passé le nouveau Plan d'affectation communal (PACom) ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

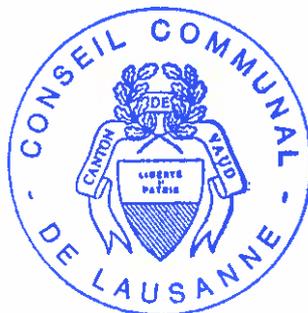
et adopte

la résolution de l'interpellatrice disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité alloue les moyens suffisants pour avancer au plus vite la révision du Plan d'affectation communal (PACom) et qu'elle informe le Conseil communal au fur et à mesure par le biais d'une commission de projet dédiée ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi trois octobre deux mille vingt-trois.

Le président



La secrétaire adjointe